

Réf: Dossier 466662

## Avis de constitution

### SOCIETE « MINERALS EXTRACTION »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE DERRIERE LA  
PHARMACIE GLORIA, Lot 1948, Ilot 204

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/11/2025, et enregistrés le 03/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MINERALS EXTRACTION »

Objet : EXPLOITATION MINIERE

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE DERRIERE LA PHARMACIE GLORIA, Lot 1948, Ilot 204

Dirigeant(s) Mme ALLOU AFFOUET SYLVAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13359 du 17/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78556/GTCA/RC/2025 du 17/12/2025

